

PLAN DE COMPOSITION - PA4

CHEMIN DE LA COLLETTIERE 69380 CHATILLON

DOSSIER DRESSÉ PAR
ALTEA EXPERTS
Réf n°2021_0248



Les accès des parcelles AH-152 et AE-86 se font par la voirie commune du lotissement

Une servitude de passage est concédée aux parcelles AH-152 et AE-86 sur la voirie du lotissement (en accord avec les propriétaires concernés)

LEGENDE

- Périmètre de permis d'aménager (6 058m²)
- Polygone d'implantation principale
Constructions dont la hauteur de façades n'exécède pas 9m
- Polygone d'implantation secondaire
Constructions dont la hauteur de façades n'exécède pas 3,50m
NB : Les annexes, tels que poolhouse et abris de jardin, seront implantées dans les limites des polygones d'implantations définies sur chaque lot.
- Servitude de tréfonds (Réseaux EU et EP) à créer
- ◊ Implantation obligatoire en limite si H<3,50m

(se référer au règlement de la zone Uc du PLU pour la définition et les modalités de calcul de la hauteur de façade)

- + = 2 192m² de surface d'espaces verts non bâtie pour une opération portant sur un tènement de 6058m² (36%)
NB : Les 231m² restant permettant d'atteindre les 40% d'espaces verts seront à ventiler dans les polygones d'implantation des lots 1, 2, 3, 4 et 5 lors du permis de construire.
- = 341m² de surface d'espaces collectifs pour une opération portant sur un tènement de 6058m² (5%)
- Voirie commune
- Place de stationnement visiteur
- ▶ Accès aux lots
- Cheminement piétonnier (Largeur 1,40m)
- Entrée des lots
- Sens de circulation

ECHELLE 1/500E